



École Saint-Jean-de-Brébeuf

Délocalisation Rencontre d'information

20 avril 2026

*Centre
de services scolaire
de Montréal*

Québec 

Présentation des intervenants

- **Mathieu Desjardins**, directeur - Service de l'organisation scolaire
- **Carla Kafrouni**, coordonnatrice - Service des ressources matérielles
- **Jean-François Cusson**, chargé de projets - Service des ressources matérielles

Déroulement de la soirée

- Mot de bienvenue
- Bâtiment de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf
- Présentation de l'école transitoire et déménagement
- Service de garde et transport scolaire
- Sécurité aux abords de l'école transitoire
- Période de questions | Sondage OPP sur la sécurité des déplacements

Mot de bienvenue

Patrice Fournier

Directeur de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf



Bâtiment de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf

Carla Kafrouni

Coordonnatrice au Service des ressources matérielles



Prochaine rentrée scolaire

- Délocalisation planifiée dès l'an prochain : rentrée 2026-2027
- École Saint-Jean-de-Brébeuf :
 - en attente des autorisations nécessaires et du financement pour réaliser les travaux
 - trop tôt pour s'avancer sur un échéancier pour le moment

Étant donné la nature des travaux et les différentes étapes à franchir avant de pouvoir réhabiliter le bâtiment, la délocalisation de la communauté scolaire durera plusieurs années.

École transitoire

Carla Kafrouni

Coordonnatrice

Service des ressources
matérielles



École située au 6361, 6^e Avenue

Rénovée, adaptée et à 830 mètres de votre école

- Réhabilitation partielle de la maçonnerie de briques
- Réaménagement complet des espaces intérieurs
- Remplacement des finis intérieurs (planchers, plafonds, etc.)
- Aménagement d'une nouvelle cour d'école



Entrée du service de garde sur la 6^e Avenue



Cour d'école



Corridor et casiers des classes maternelles



Carrefour d'apprentissage (bibliothèque)





Classe type

Échéancier – délocalisation et déménagement

Depuis janvier 2026: Rencontres de coordination entre le Service des ressources matérielles et la direction de l'école

8 avril 2026: Rencontre d'information avec les membres du personnel

Fin juin 2026 – journée sans élèves mardi 23 juin: Aides-déménageurs pour aider l'équipe-école à déplacer et à faire la mise en boîte

Fin août 2026 – journée sans élèves jeudi 27 août: Aides-déménageurs pour aider l'équipe-école à déplacer et faire la mise en place à l'école transitoire

Service de garde et transport scolaire

Mathieu Desjardins

Directeur Service de l'organisation scolaire



Service de garde

Le service de garde sera assuré dans l'école transitoire.

Entrée sur la 6^e Avenue.



Décisions pour le transport scolaire

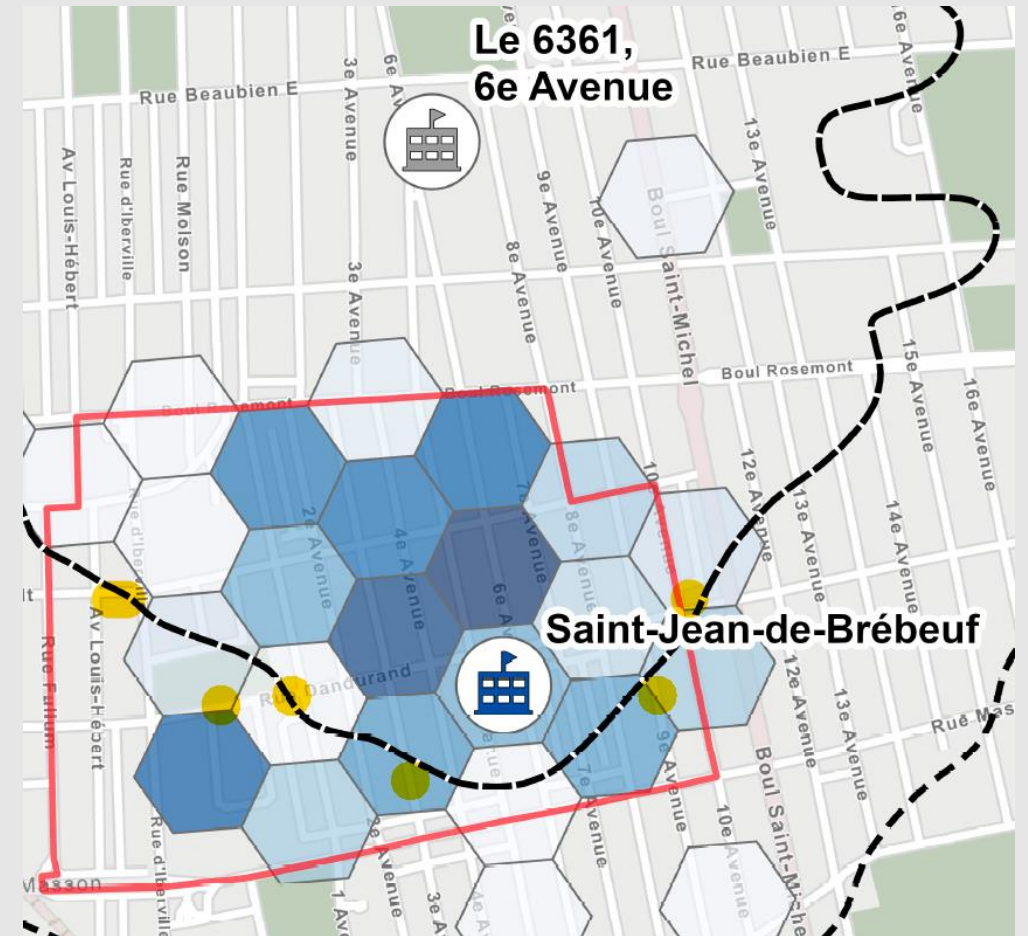
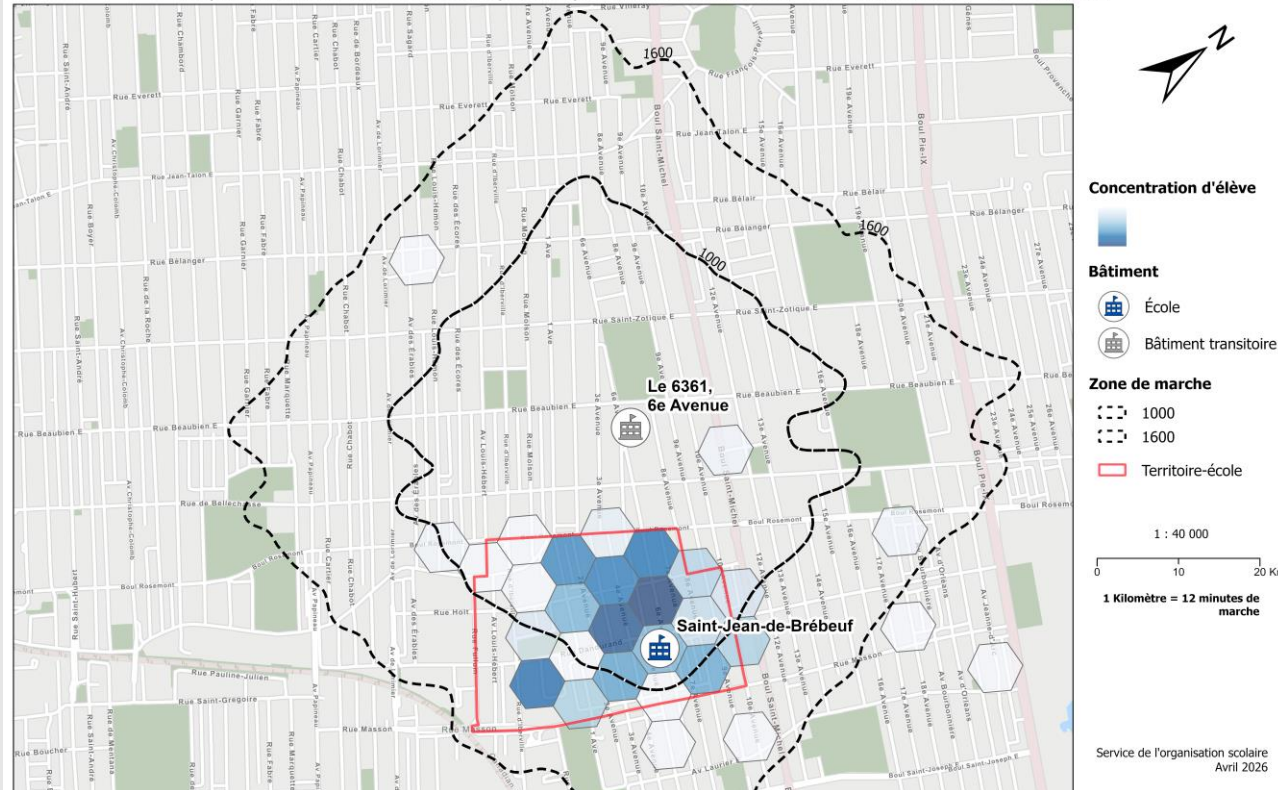
- Lors d'une délocalisation, nous appliquons la politique de transport du CSSDM.
- Transport scolaire disponible pour:
 - les élèves du **préscolaire et 1^{er} cycle** habitants **à plus de 1 km** du lieu de délocalisation;
 - les élèves du **2^e cycles** habitants **à plus de 1,6 km**.

Décisions pour le transport scolaire

- Le transport au coin de rue sera offert le matin et le soir pour les enfants qui en font la demande en fonction de la politique de transport.
- Pour le moment, en planifiant que tous les enfants admissibles utiliseront le transport scolaire, nous avons **1 autobus** dans le secteur de l'école.

Décisions pour le transport scolaire

Répartition des 335 élèves qui fréquentent l'établissement Saint-Jean-de-Brébeuf



Décisions pour le transport scolaire

- L'embarquement des élèves se fera entre **7 h 45 et 8 h 10** en fonction du lieu de résidence et du parcours établi selon le scénario que l'ensemble des enfants utilisent le transport.
- Le retour à la maison se fera entre **15 h 45 et 15 h 55** en fonction du lieu de résidence et du parcours établi.

Sécurité aux abords de l'école

Mathieu Desjardins

Directeur Service de l'organisation scolaire



Sécurité aux abords de l'école transitoire

- Une nouvelle rencontre s'est déroulée le 8 avril entre le CSSDM, l'arrondissement et le SPVM.
- Nous sommes à élaborer des solutions afin d'augmenter la sécurité aux abords de l'école transitoire:
 - Besoins en brigadiers
 - Circulation routière et aménagement
 - Emplacement de l'entrée principale et du service de garde ainsi que des débarcadères

Période de questions

*Questions reçues à l'avance qui
n'ont pas été complètement adressées
lors de la présentation.*



Pourquoi le CSSDM refuse-t-il de nous permettre de commencer les cours à 8h30, par exemple? Ce devrait être une décision prise par l'équipe-école, car elle a un énorme impact sur la vie des élèves. Ce n'est pas rien de passer de 5 minutes de marche à 20 minutes. Nous pensons aussi aux enfants neurodivergents qui ont plus de difficulté à aller rapidement d'un point A à un point B, s'arrêtant devant tout ce qui les intéresse ou les embête (fait vécu par des amies).

Une proposition de modification à l'horaire de l'école doit être élaborée par la direction de l'école, en collaboration avec l'équipe-école afin d'être présentée au conseil d'établissement pour approbation. Cette démarche a été faite, et à la rencontre du conseil d'établissement du 15 mai, la proposition fut approuvée.

- **Les classes du primaire débuteront à 8 h 20 plutôt que 8 h 15.**
- **La surveillance sur la cour débutera à 8 h 10.**
- **Il n'y aura pas de changement à l'horaire du préscolaire.**
- **Le service de garde sera ouvert à compter de 7 h 00.**

L'école offre aussi des classes d'accueil?

Aucune classe d'accueil n'est prévue pour l'an prochain.

Mon enfant sera à 1.2 km de l'école, est-ce que du transport est prévu?

Cela dépend du niveau de votre enfant.

Nous appliquons la politique du transport pour les délocalisations.

- élèves du préscolaire et 1^{er} cycle habitants à plus de 1 km du lieu de délocalisation**
- élèves du 2^e cycles habitants à plus de 1,6 km.**

Pourriez-vous préciser les mesures prévues afin d'assurer la sécurité des déplacements à pied ou à vélo des élèves traversant le secteur de Rosemont, notamment en ce qui concerne l'implantation et l'emplacement des brigadiers scolaires?

- Un brigadier sera-t-il déplacé au coin Rosemont/5^e Avenue?
- Y aura-t-il des brigadiers pour traverser Holt, Rosemont et Bellechasse?
- Est-ce qu'il y aura des brigadiers sur Rosemont?

Nous sommes à élaborer des solutions avec l'arrondissement et le SPVM. La sécurité aux abords des écoles est au cœur des priorités du CSSDM. Nous entendons vos préoccupations et vous reviendrons avec plus de détails dès que possible.

Des zones de débarcadère pour les automobiles sont-elles prévues afin d'assurer des arrivées et départs sécuritaires et fluides pour les familles qui se déplacent en voiture?

Oui, nous vous reviendrons avec plus de détails à ce sujet dès que possible.

L'endroit de l'entrée des élèves le matin et du service de garde le soir?

- **Entrée de l'école: Par la cour d'école, sur la 8^e Avenue.**
- **Entrée du service de garde, par la 6^e Avenue.**

Nous ne comptons pas prendre le service de garde pour des raisons d'économie, mais comme c'est beaucoup plus loin pour le dîner, nous devons le prendre. Y a-t-il une solution à cette situation?

Seuls les frais nouveaux liés à la délocalisation sont assumés par le CSSDM, et ce pour une période maximale de 18 mois calendrier.

Des frais facturés au parent d'un élève qui s'inscrit pour la première fois dans un établissement alors que celui-ci est déjà délocalisé, ou alors que le lieu de délocalisation est connu ne sont pas des frais nouveaux.

Frais nouveaux: des frais qui sont directement et uniquement causés par la délocalisation de l'élève vers un nouveau bâtiment et qui n'étaient pas précédemment facturés aux parents de l'élève fréquentant l'établissement avant sa délocalisation.

Combien de temps dureront les travaux à Saint-Jean-de-Brébeuf?

Le CSSDM est en attente des autorisations nécessaires et du financement pour réaliser les travaux.

Il est donc trop tôt pour s'avancer sur un échéancier pour le moment.

Serait-il possible d'organiser une visite des locaux de l'école délocalisée pour les élèves et leurs parents avant la période de la Saint-Jean, afin de favoriser une transition harmonieuse?

Nous entendons votre désir de visiter l'école avant la rentrée scolaire. Nous sommes en validation des possibilités d'organiser une visite.

Est-il prévu d'aménager des supports sécuritaires et en nombre suffisant pour le stationnement des vélos et des trottinettes des élèves?

Des supports à vélos sont prévus à l'entrée de la cour d'école sur la 8e Avenue et devant l'entrée du service de garde sur la 6e Avenue. Il n'y aura pas de supports à trottinettes.



Entrée vers la cour d'école sur la 8^e Avenue



Entrée sur la 6^e

Est-ce qu'un espace de type cafétéria ou une aire dédiée aux repas sera disponible afin d'éviter que les élèves aient à dîner dans leur salle de classe?

Il n'y aura pas de cafétéria. Cependant, il y aura davantage de locaux dédiés au service de garde, ce qui diminuera le nombre de classes dans lesquelles les élèves dîneront. Les locaux vacants seront meublés en fonction du mobilier disponible.

La cour de Saint-Jean-de-Brébeuf demeurera-t-elle ouverte? (lieux jeux importants dans le secteur – tenue activités organisées par l’OPP)

La cour étant actuellement sécuritaire, elle demeurera ouverte. Par contre, l’accès au bâtiment ne sera pas possible.

Est-ce que vous parlez déjà du déménagement aux enfants?

Oui, il s'agit d'un sujet de conversation abordé dans la grande majorité des classes.

Pouvez-vous réexpliquer les journées pédagogiques dédiées au déménagement ?

Il s'agit de journées sans élèves afin de permettre à l'équipe-école de préparer le déménagement en juin (23 juin) ainsi que pour installer leurs locaux en août (27 août). Des aides-déménageurs sont prévus afin de les soutenir.